

Communiqué de presse



Bois-Colombes, le mercredi 4 juin 2014

AVIVA RENFORCE LES ATOUTS DE SA GAMME DE PREVOYANCE SENSEO

Aviva France, assureur vie, épargne, retraite, santé, dommages et prévoyance, renforce sa gamme de prévoyance. Les nouvelles évolutions apportées à l'ensemble des contrats Senséo portent plus particulièrement sur l'optimisation des garanties invalidité et l'amélioration des prestations. Cette nouvelle gamme répond plus efficacement aux besoins spécifiques des clients et renforce leur protection.

Julien Brami, Directeur de l'activité vie d'Aviva France : *«Les évolutions apportées à l'ensemble de notre gamme Aviva Senséo Prévoyance permettent de renforcer plus efficacement la protection de nos clients, notamment celle de notre cible prioritaire; les professionnels. Notre démarche constante d'amélioration produits contribue à positionner notre offre de prévoyance Senséo comme l'une des meilleures du marché.»*

LES PRINCIPALES AMELIORATIONS ET NOUVEAUTES DE LA GAMME AVIVA SENSEO PREVOYANCE

Pour renforcer les atouts de la gamme Aviva Senséo Prévoyance, plusieurs améliorations ont été apportées à l'ensemble de ses contrats : Aviva Senséo Prévoyance, Aviva Senséo Prévoyance Médical, Aviva Senséo Prévoyance Libéral et Aviva Senséo Prévoyance Agricole. Les principales nouveautés concernent les garanties invalidité et les prestations.

Des garanties invalidité plus performantes

- **L'indemnisation en cas d'invalidité est améliorée** pour les artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales non réglementées et salariés. Le mode de détermination du **taux d'invalidité professionnelle ne tient plus compte de la notion de reclassement professionnel pour toutes les garanties invalidité.**
- **Création d'une nouvelle garantie Capital Confort Invalidité** qui permet à l'assuré de bénéficier :
 - d'un **capital Invalidité Permanente Partielle dès 16% ou 33% de taux d'invalidité suite à une maladie ou un accident,**
 - d'un **mode d'indemnisation avantageux.**
- **La garantie de base Capital Invalidité Totale** permet désormais d'accéder aux garanties optionnelles de l'offre Senséo prévoyance **sans souscrire à une garantie décès obligatoire.**
- **La rente d'invalidité en mode forfaitaire est accessible à tous les contrats.**

Des prestations renforcées

- **La franchise est supprimée** pour les assurés atteints d'une **Affection Longue Durée en cas de rechute pour une même maladie ou d'un même accident.**
- **L'indemnisation au titre de l'Incapacité Partielle** intervient **dès 3 mois** d'Incapacité Temporaire Totale.
- **Le montant de la garantie Rente Education est majoré de 15%** lorsque l'enfant **bénéficiaire est handicapé** au moment du sinistre.
- **L'indemnisation des maladies psychologiques** est désormais **prise en charge au-delà de la période d'hospitalisation** et jusqu'à 3 ans, pour les artisans, commerçants, professions libérales non réglementées et salariés.

- **L'allocation Enfant Hospitalisé gratuite** permet, grâce au versement d'une allocation financière, de rester au chevet de son enfant à charge lorsque ce dernier est hospitalisé.
- L'accès à la garantie **Indemnité de Remboursement des Frais Professionnels** et celle des **Indemnités Journalières Relais Professionnel est élargi aux créateurs, repreneurs d'entreprise et en cas de changement de statut.**

Des conditions d'adhésion plus souples et des montants de prestations relevées

- **La garantie Perte Totale et Irréversible d'Autonomie** est prise en charge **jusqu'à 67 ans.**
- **Un plus large éventail de franchises** pour les indemnités journalières.
- **Un choix élargi de la durée d'indemnisation** de la garantie **Remboursement des Frais Professionnels.**
- **Relèvement des plafonds** de garanties pour les **créateurs, repreneurs d'entreprise et en cas de changement de statut.**

Contacts presse :

Dominique Eluau - 01 76 62 67 19 - Courriel : dominique_eluau@aviva.fr

Thibault de Saint Simon – 01 76 62 67 88 – Courriel : thibault_desaintsimon@aviva.fr

A propos d'Aviva

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva France, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion de patrimoine UFF et assurances en direct). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord. Aviva France emploie directement plus de 4400 collaborateurs. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://presse.aviva.fr/> et sur Twitter : @AvivaFrance